Nanterre

# Le Département des Hauts-de-Seine

# aménage la RD991

### De la rue de la Croix à la Place de La Boule

L'aménagement de la nouvelle piste cyclable sur la place de La Boule, lieu de convergence de nombreuses mobilités, permettra aux cyclistes d'y accéder en toute sécurité et de rejoindre facilement les autres voies cyclables qui s'y connectent.



Aménagement entre la rue de Chanzy et la Place de La Boule

#### Points clés sur le secteur

#### Création

- Une piste cyclable de 2 m dans chaque sens et de chaque côté de l'accès au souterrain qui passe sous la place de La Boule;
- Des traversées vélo en parallèle des passages piétons;
- Des sas vélo devant chaque feu tricolore ;
- Des places de stationnement deux-roues.

## Réaménagement

- Un trottoir large de 1,75 m à 3,35 m selon les tronçons;
- Une mise aux normes d'accessibilité en vigueur des traversées piétonnes et arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite;
- Des places de stationnement voiture sur une grande majorité du secteur ;
- Une chaussée réduite à une file de circulation par sens.



La place de La Boule dispose aujourd'hui d'une bande cyclable provisoire aménagée sur l'extérieur du rond-point. La création d'une nouvelle piste bidirectionnelle de 3 m de large permettra de sécuriser les déplacements des cyclistes, mais aussi de raccourcir certains trajets entre deux branches du carrefour, et d'assurer la continuité cyclable entre la RD991 et les autres voies départementales et communales qui rejoignent la place.



Aménagement Place de La Boule





